

# 10 Port-Gentil

## Administration/Face à la perte de l'entrain de la Journée citoyenne Le gouverneur en appelle au patriotisme de tous



Le gouverneur Patrice Ontina (milieu) s'adressant...



... aux responsables des administrations.

**René AKONE DZOPE**  
Port-Gentil/Gabon

*Patrice Ontina, devant la démobilisation des administrations observée au cours du premier samedi du mois en cours, a invité les absents à une session de rattrapage ce samedi.*

LE gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, n'est pas content, mais alors pas du tout. Le premier samedi du mois en cours, en dehors des Forces de sécurité et de défense, ainsi qu'une infime partie des administrations, nombreux sont ses collaborateurs qui ont pointé parmi les abonnés absents. Il a tenu à l'exprimer, la semaine dernière, à la

salle de réunion du bâtiment abritant ses services, à la faveur d'une rencontre à laquelle étaient associés le premier maire adjoint, Robert Nzonghan, le préfet de Bendjé, Marie Eugénie Kamara, et le président du Conseil départemental de Bendjé, Lucie Daker Akendengue.

« Depuis ma prise de fonction, j'en suis à ma quatrième édition de la Journée citoyenne. Les trois premières ont connu de l'engouement. Malheureusement, en circulant le 4 mars dernier, j'ai constaté que la Journée citoyenne a perdu de son entrain », a relevé d'entrée Patrice Ontina, ajoutant que « le gouverneur que je suis ne peut pas être content. »



Les Forces de sécurité et de défense ont reçu les encouragements de l'autorité.

De fait, l'autorité a cru nécessaire de rappeler à l'assistance que cette journée est régie par un texte, et qu'elle est pérenne. « Vous n'avez pas besoin que le gouverneur vous le rappelle à travers un communiqué », a souligné l'orateur.

Selon lui, dès son accession à la magistrature suprême, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, avait pris des mesures en faveur de la protection de l'environnement, au nombre desquelles l'institution, le premier samedi du

mois, de la Journée citoyenne. Elle devait être mise à profit, a-t-il indiqué, par les concitoyens, pour nettoyer les abords de leurs habitations, leurs lieux de travail, les espaces publics, de curer les caniveaux, etc. La Journée citoyenne, a-t-il rappelé, dans son propos empreint de pédagogie, vise trois objectifs : amener les populations à observer l'intérêt public. Étant entendu que « le bien commun que nous avons, c'est notre pays, notre ville, notre lieu de travail. » Les deux autres objectifs intéressent la santé publique et la convivialité.

Il a, ensuite eu ce cri : « Personne n'a jamais eu de promotion parce qu'il s'est approprié la Journée

citoyenne. Personne n'a jamais été sanctionné parce qu'il est indifférent à la Journée citoyenne. Je vous invite simplement à davantage de patriotisme. Soyons patriotes. Nous sommes dans une ville où nous recevons des personnalités nationales, des responsables des institutions internationales. Ce sont les missions qui, parfois, les conduisent dans nos lieux de travail. Quelle image donnons-nous lorsqu'ils y trouvent de l'herbe, des immondices ? », s'est interrogé, indigné, l'autorité.

Et à la municipalité d'infliger les amendes aux opérateurs économiques qui s'obstinent, malgré leur bon chiffre d'affaires, à maintenir insalubre, leur espace professionnel.

## Conflit Hommes-faune/Dévastation des plantations par les éléphants Les victimes indemnisées



Quelques bénéficiaires des indemnités.

**Jean-Paulin ALLOGO**  
Port-Gentil/Gabon

*Le directeur central des affaires financières, Minette Ntsame Engonga, a remis aux intéressés leurs bons de caisse du Trésor public en présence du directeur provincial des Eaux et forêts de l'Ogooué-Maritime, Jeanne-Claire Mireille Eyang Mombo Mbamba.*

"MIEUX vaut tard que jamais", a-t-on coutume de dire. Ce postulat s'est matérialisé, jeudi dernier, dans la salle des réunions du directeur général des Eaux et forêts, a procédé à la distribution des bons de caisse du Trésor public, aux cultivateurs de Ndougou (département d'Etimboué), victimes, en 2015, de la dévastation de leurs bananeraies par des élé-



La délégation de Libreville et les responsables provinciaux des Eaux et forêts.

phants. En présence du directeur provincial des Eaux et forêts de l'Ogooué-Maritime, Jeanne-Claire Mireille Eyang Mombo Mbamba, lesdits bons de caisse ont été remis aux ayants-droit par Minette Ntsame Engonga, en sa qualité de directeur central des affaires financières à la direction générale des Eaux et forêts. « Ces bons de caisse sont le geste du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba qui, ayant

constaté que les populations ont beaucoup souffert, après la dévastation de leurs champs par les pachydermes, a de ce fait, dégagé une enveloppe pour soulager ces pères et mères de familles vivant du travail de la terre. C'est une aide exceptionnelle », a précisé le directeur général de la Faune et des aires protégées, Brice Léandre Meye. Avant d'ajouter : « Les montants ne se font pas sur une base juridique, étant



L'une des bénéficiaires arbore son bon du Trésor qu'elle vient de recevoir.

entendu que dans notre pays, nous n'avons pas encore un fonds d'indemnisation, ».

M. Meye a également énoncé quelques pistes à explorer pour essayer de protéger les plantations autant que faire se peut. C'est le cas de l'utilisation des cartouches à piment,

ou des barrières électriques, qui sont susceptibles d'éloigner les éléphants...

A signaler qu'avant l'Ogooué-Maritime, la délégation de la direction générale des Eaux et forêts était dans le Moyen-Ogooué, la Ngounié et la Nyanga pour la même opération.